

La Souche - Ardèche

550 m / 1498 m

Commune du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Tél. / Fax : 04 75 37 90 11
contact@lasouche.fr / www.lasouche.fr



CIRCUITS DE
RANDONNÉES
PÉDESTRES

Départ des circuits de la Place Jean Moulin (centre du village)

N°1 Du chemin des Endettés à la Chareyrade

1h / 1h30 - Dénivellation 50m - randonnée ombragée - circuit famille

Le chemin des Endettés parcourt la châtaigneraie aux abords du village : la petite histoire dit qu'il était utilisé par les habitants qui avaient des dettes et ne souhaitaient pas être vus dans le village... Pour le découvrir, descendre la RD 19 sur 150 m, on monte sur la droite par une calade depuis le carrefour de la route de l'Adreyt direction Parent. Prendre à gauche le chemin bordée de murets en pierre sèche qui dessert les châtaigneraies. Arrivée au château de Charay construit au XVI^e siècle. Descendre la RD 19 sur 200 m puis sur la droite prendre le chemin du Souvenir. Parcourir la calade jusqu'à la route du Couchou. Descendre la route en découvrant la vue sur l'Adreyt. Prendre à droite la RD 19 jusqu'au hameau de Lacroze. Descendre la route vers le Pont de la Ribes. Avant les premières piles de l'ancien pont, prendre à gauche le chemin serpentant dans la clape. Traverser le petit ruisseau en franchissant le petit pont en bois. Suivre ensuite la route goudronnée remontant au village à travers le quartier de la Chareyrade.

Autour du village,
promenades des
calades à découvrir !



N°2 La promenade de la Ribes

1h30/ 2h - Dénivellation 50m - randonnée ombragée

On redescend la RD 19 puis on emprunte la route direction Les Lioures / L'adreyt. On quitte le village par le pont de la Cougne qui traverse le Lignon. Le cheminement se fait par la route de l'Adreyt qui permet d'observer le Lignon et les pentes du Tanargue dominées par le Mont-Aigu.

La promenade passe par le quartier des Lioures. On laisse sur sa gauche le hameau de Montfiat. On quitte la route à Coste rouge par un chemin qui descend sur la gauche vers le ruisseau de Dabrigeon. Après le passage à gué, le sentier remonte sur 200 m vers le hameau des Roudils. Une fois le hameau traversé, on prend le chemin à droite qui redescend vers la plaine de Dabrigeon. On prend la route sur la droite, on traverse le ruisseau sur un petit pont et on emprunte le chemin de la Ribes qui longe le Lignon. Sur la gauche, les vestiges du pont de la Ribes. Le retour s'effectue par une piste puis au niveau du hameau des Lioures, on reprend la route de l'Adreyt sur la gauche en direction du village.

N°3 Le Grangel

2h - Dénivellation 200m - Versant nord ombragé

On remonte la RD 19 et on emprunte la route de Saint-Louis. 50 m après le carrefour, on emprunte sur la gauche le chemin des Gardes. Le chemin serpente entre pins et châtaigniers. On traverse le ruisseau d'Aiguebonne presque toujours à sec et on emprunte un sentier plus raide à l'ombre des châtaigniers et fayards. A la première intersection, prendre à gauche direction le Grangel.

Le chemin remonte le vallon jusqu'au ruisseau d'Aiguebonne que l'on traverse à gué en sautant de rocher en rocher. La descente commence par une piste : on longe le captage d'eau potable et on descend jusqu'au premier virage à gauche : on emprunte alors sur la droite un sentier bordé de mur en pierre sèche qui ramène au village.

N°4 Le tour du Pissard

4/6h - Dénivellation 550m - Versant très ensoleillé - Circuit sportif

Se munir d'eau et de ravitaillement.

On redescend la RD 19 puis on emprunte la route direction Les Lioures / L'adreyt. Quittant le village par le pont de la Cougne, la route conduit jusqu'au hameau des Lioures où on emprunte direction Fontfreyde l'ancien chemin des Plaideurs que prenaient les Souchois pour aller à pied au tribunal de Thueyts. On remonte la vallée de Combelonge jusqu'au Col de Fontfreyde (1053m) : vue sur les vallées de l'Ardèche et du Lignon.

Face à la vallée La Souche, par une traversée parmi les granges et les bergeries en ruine, on rejoint à Libones le ruisseau de Montfrey qui alimente la cascade du Pissard (cette dernière n'est pas visible du haut). La traversée se poursuit avec de belles vues sur la vallée du Lignon et le village de La Souche. On passe près de la Roche de la Fée avant de descendre sur le hameau de Grandval. On rejoint La Souche par la D19 (possibilité l'été de franchir le Lignon à gué et de revenir par la route de St Louis, tracé en pointillé).

Face au Pont Morand, on peut voir la cascade du Pissard (à sec l'été).

A découvrir sur la commune :

Station de la Croix de Bauzon (randonnée, ski, VTT)

Plan d'eau estival, Tennis, Aires de jeux et pique-nique

Eglises Saint-Sauveur et Saint-Louis

Café-Restaurant, Epicerie

Confiserie, produits du terroir (châtaignes, confitures, jus de fruit, légumes de saison, etc.)

N°5 Le tour du « petit » Mont-Aigu

3/4h - Dénivellation 500m - Versant nord ombragé - Circuit sportif

Se munir d'eau et de ravitaillement

On remonte la RD 19 puis on emprunte sur la gauche la calade conduisant à l'église. Après le cimetière, on quitte la route par le premier chemin à droite : bordé de murets en pierre sèche, il serpente dans la châtaigneraie. On coupe une piste forestière : le sentier devient plus raide puis on reprend une piste conduisant au réservoir d'Aiguebonne.

50 m avant le réservoir, on quitte la piste pour emprunter sur la gauche un sentier qui traverse les clapas. Les châtaigniers laissent progressivement la place aux hêtres et sapins.

Au niveau du « petit » Mont-Aigu, un belvédère rocheux offre un beau panorama sur la vallée du Lignon. Commence ensuite la descente rapide vers La Souche par un sentier sous la hêtraie, à travers des clapas puis sous d'anciennes châtaigneraies. Le tour se termine par une calade qui rejoint la route du Rabeyriol.



Le secteur du Mont-Aigu abrite une grande diversité d'habitats et de milieux naturels. Il a été classé Réserve Biologique Intégrale (RBI).

Cette réserve est destinée à redevenir une « forêt vierge » dédiée à l'observation et à l'étude des évolutions naturelles de la forêt, des espèces, et des écosystèmes.

Ce classement implique l'arrêt de la plupart des activités traditionnelles comme l'exploitation forestière ou le pâturage.

La randonnée est autorisée. Une vigilance encore plus grande est demandée aux randonneurs afin de contribuer à la protection de cet espace naturel exceptionnel.

N°6 Le grand tour du Mont-Aigu

4/6h - Dénivellation 700m - Versant nord ombragé - Circuit très sportif

Se munir d'eau et de ravitaillement

On remonte la RD 19 et on emprunte la route de Saint-Louis. 50 m après le carrefour, on emprunte sur la gauche le chemin des Gardes qu'utilisaient les forestiers pour monter au Tanargue. On traverse des châtaigneraies puis le ruisseau d'Aiguebonne. Les châtaigneraies laissent bientôt la place aux fayards (hêtres) parmi lesquels serpente le sentier.

On traverse aussi des clapas (pierriers) pour atteindre Le Bénitier (roche incurvée où stagne l'eau de pluie), on accède au Tanargue au col des Langoustines, baptisé ainsi car les sauterelles du coin ressemblaient à ces crustacés.

Puis on emprunte sur la gauche la piste des crêtes sur 1000m environ avec vues sur la vallée de la Beaume. Accès au sommet du Mont-Aigu au col de Sucheyre.

Possibilité avant le col des Langoustines d'emprunter sur la gauche un chemin plus escarpé qui permet d'atteindre directement le sommet du Mont-Aigu.

Puis, retour sur La Souche. Descente rapide par les Jalinières, l'Archette et Les Blaches de Brancards. Possibilité d'une boucle complémentaire par le chemin des Rhodes. Le sentier caladé dans le passage de clapas permettait aux cueilleurs de myrtilles de ramener sur le dos jusqu'à 80 kg de ces fruits au village que l'on atteint par le Rabeyriol puis la calade.



Topoguide "Découvrez les Hautes Cévennes Ardéchoises"

36 circuits commentés / 1 carte de randonnée

En vente dans les offices de tourisme



N°1 Du chemin des Endettés à la Chareyrade



N°2 Promenade de la Ribes



N°3 Le Grangel



N°4 Tour du Pissard



N°5 Tour du petit Mont-Aigu



N°6 Grand tour du Mont-Aigu



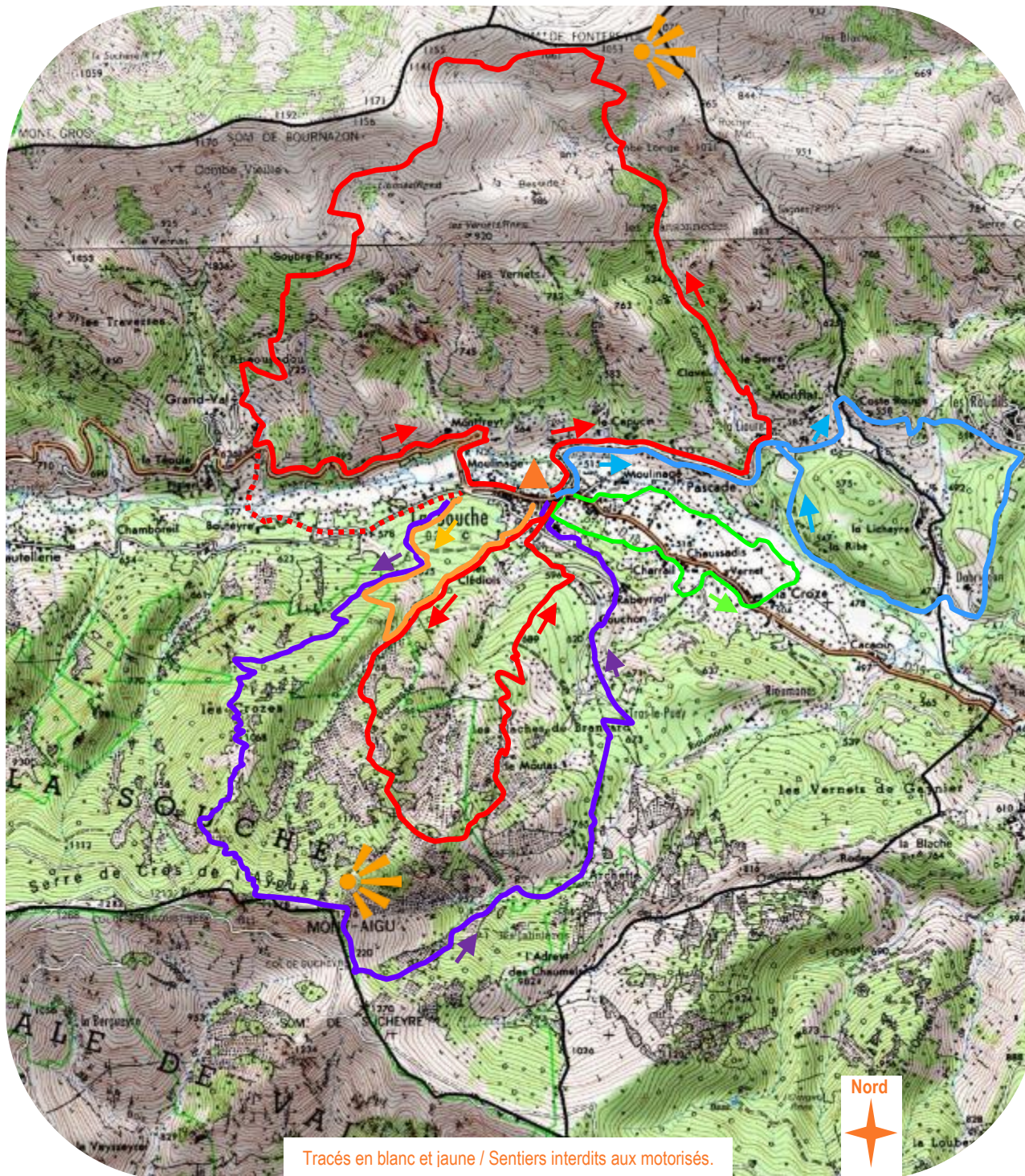
Sens de description des randonnées



Point de vue remarquable



Départ des randonnées depuis la place Jean Moulin (commerces et plan d'eau)



Tracés en blanc et jaune / Sentiers interdits aux motorisés.



Consignes de randonnée

Avoir une tenue adaptée :
Chaussures de randonnée
casquette/chapeau et crème solaire
durant les fortes chaleurs
Veste/coupe-vent sur les parcours
en crête

Prévoir eau et ravitaillement

Rester sur les sentiers

Chiens tenus en laisse : présence
de troupeaux

A l'automne, ramassage des
châtaignes interdits sur les
propriétés privées : la châtaigne
est un fruit cultivée.

Circuits rouge et violet déconseillés
par temps de pluie (passages
glissants)

Secours : 112



Au retour de votre randonnée,
profitez d'un rafraîchissement
ou d'un repas au
Café-Restaurant le Camélia
et d'un ravitaillement à l'**Epicierie
Vival** (produits régionaux)